

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du Jeudi 19 Octobre 2023**

N.M/ Délibération n° 4,

<https://www.youtube.com/live/b0LZ1hhbwmM?feature=shared> début 1 h 34

**Intervention de Monsieur Olivier GAUVIN – conseiller communautaire**

**Il fallait oser, vous l'avez fait ! Et ce n'est pas, en l'occurrence, un compliment pour vous.**

**Vous osez nous proposer une charte de coopération entre la CdA et le Conseil de développement, en soi, rien de bien exceptionnel, ça devrait même être une évidence, mais là où c'est osé de votre part, c'est que vous nous proposez de coopérer avec une structure sur laquelle vous vous êtes essuyé les pieds et pas sur un petit sujet.**

**Probablement même le dossier le plus important sur lequel le Conseil de développement ait été amené à se prononcer. Ce dossier, c'est celui du nouvel hôpital au parc Expo qui a fini en fiasco un fiasco qui est le vôtre car c'est le fiasco absolu de votre mode de gouvernance, une gouvernance qui se résume en trois points :**

- des décisions solitaires ou en tout petit cercle fermé,
- une concertation de façade,
- et une absence de réelle écoute.

**Le projet du nouvel hôpital est à tirer de l'exemple. Il montre votre méthode et votre vision qui sont toutes les deux datées pour ne pas dire périmées.**

**Vous vous êtes entêté sur votre choix personnel du Parc expo que beaucoup ici trouvaient totalement incohérent.<sup>1</sup> Le problème, c'est que vous ne nous avez jamais demandé notre avis. C'est quand même hallucinant que le Conseil communautaire ne se soit jamais prononcé sur le choix du futur site.**

**Vous avez sans doute oublié que ce futur hôpital, ce ne sera pas que l'hôpital de La Rochelle, ce sera l'hôpital de toute l'Agglomération et bien au delà.**

**Ne pas avoir demandé l'avis des élus de l'Agglomération est une faute lourde mais c'est parfaitement révélateur de votre conception de l'esprit communautaire, c'est « **JE DÉCIDE, ILS S'INCLINENT** ».**

**Dans le journal Sud Ouest, vous avez, je cite « *évoqué un pincement au cœur que l'hôpital, héritier de l'hospice fondé par Aufrédy quitte La Rochelle* ». Votre nostalgie, c'est touchant mais Monsieur Fountaine, Aufrédy, c'était dans le XIII<sup>ème</sup> siècle. Bienvenue dans le XXI<sup>ème</sup> siècle Monsieur le Président.**

**L'hospice, c'était au Moyen Âge, aujourd'hui, c'est un hôpital XXL que nous voulons et qui puisse répondre aux besoins d'un très grand bassin de vie.**

**Vous vous êtes entêté à dire que l'avenir était aux hôpitaux de centre ville et vous disiez encore sur France Bleu, il y a à peine trois semaines, que ce site était idéal.**

---

<sup>1</sup> Tech Hôpital édition du 23 octobre 2023 :La directrice a également évoqué la nécessité de disposer d'un terrain de taille suffisante pour pouvoir effectuer des extensions au sein d'un nouvel hôpital "qui doit durer 40 ou 50 ans". Par ailleurs, il est prévu de rapprocher le pôle logistique du nouvel hôpital pour éviter les problèmes de fonctionnement et les surcoûts. Dans le projet initial, il n'était pas prévu d'installer ce pôle sur le site de l'hôpital.

Tout Cela aura coûté du temps et de l'argent comme l'a dit il y a quelques jours le Conseil de développement, Conseil de développement qui avait donné son avis sur les futurs sites envisagés pour le nouvel hôpital.

Comme vous n'assumez jamais vos échecs et là, c'est pire, c'est un naufrage, vous avez osé dire que vous alliez écouter les experts pour faire ce choix, c'est totalement faux, car justement de vrais experts s'étaient prononcés et vous les avez écartés.

Le Conseil de développement avait désigné, entre autre, excusez du peu, l'ancien directeur de l'hôpital Alain AMAT, l'ancienne DRH de l'hôpital Élisabeth TURPIN ou encore l'ex-président de la Commission médicale d'établissement de l'hôpital Pierre FOUCHE, des pointures qui maîtrisaient parfaitement le dossier et qui n'ont pas été écoutées.

Le rapport du Conseil de développement disait en 2018 , il y a déjà cinq ans, ce que l'ARS vous dit aujourd'hui, je cite le rapport précisément : « *le site du parc expo n'est pas adapté car la création d'un pôle de santé territorial requiert des réserves foncières et un positionnement non enclavé* ».

Ce rapport du Conseil de développement ne vous convenait pas, il remettait en cause votre choix personnel, alors vous avez jeté aux orties ce rapport. Il n'a donc jamais été présenté en Conseil communautaire.

Alors, quand nous vous voyons parler de coopération avec le Conseil de développement, nous serions tenté de rire si votre fiasco n'avait pas des conséquences aussi déplorables pour notre agglomération, car contrairement à ce que vous osez dire, non, ce n'est pas une bonne nouvelle pour notre territoire, il ne faut quand même pas prendre les habitants et les élus pour des imbéciles !

Alors, mes chers collègues, nous vous proposons nous aussi d'oser mais de manière plus positive, plus collective et constructive, c'est-à-dire d'oser exiger, comme nous le faisons ce soir, une élaboration collective et une décision partagée sur le futur projet ; cela passera, selon nous, par une nouvelle expertise du Conseil de développement qui ne devra pas cette fois finir à la poubelle mais, au contraire, être un outil précieux d'aide à la décision.

Si on veut que le futur projet de l'hôpital ait de la force, il faut pas qu'il soit porté, non pas par un seul homme mais par notre Communauté d'Agglomération dans son ensemble car pour nous être ensemble, a vraiment du sens.

## Réponse de Jean-François FOUNTAINE – Président de la communauté d'Agglomération<sup>2</sup>

Cher collègue,

Vous avez une certaine constance, voilà, sur ce sujet là. Vous auriez dû demander à celui qui était votre tête de liste, les réponses qu'il a eues quand il s'est exprimé devant le Conseil de surveillance de l'hôpital où il s'est fait moucher par un certain nombre de membres du conseil de surveillance qui lui ont dit que la décision était collective, elle a été assumée par un certain nombre de ceux qui ont voté dans ce sens à l'époque.

---

<sup>2</sup> Le Conseil de surveillance du GH La Rochelle-Ré-Aunis a validé seulement le 13 octobre l'abandon du site du parc des expositions.

Quant au Conseil de développement de l'époque, il était présidé par Monsieur FOUCHE, à qui j'avais demandé de regarder le dossier. Il s'est trouvé qu'en cours d'étude, un certain nombre de personnes ont diffusé des documents à la presse. Ce qui a nui à la suite et à la sérénité du travail.

Donc, c'est un document, il n'y a pas eu de document final, y a eu des notes de travail qui vous ont été communiquées, mais, vous savez, j'ai déjà évoqué avec Marie (Ligonnière) quelle place pourrait prendre le Conseil de développement dans ce sujet.

Alors, une chose aussi très importante, on vient de gérer de manière brillante un sujet qui était le site pour la caserne, avec un certain nombre de critères, donc moi, ça me gêne absolument pas qu'avec des collègues concernés, en terme de stratégie foncière, en terme de carbone, en terme de mobilité, on travaille ensemble, ça ne me pose aucun souci.

Je voudrais simplement vous rappeler que nous ne sommes pas les décideurs, les décideurs, c'est la directrice de l'hôpital et l'ARS bien sûr, puisque c'est l'ARS qui finance, donc, il ne faut pas tromper les gens en leur disant vous déciderez, ça sera décidé, mais évidemment qu'on pourra donner notre avis.

Mais, si vous voulez, la grille qu'on va construire tranquillement, on sera forcément des experts pour accompagner l'hôpital parce qu'il y a des tas de sujets, j'ai oublié de citer Antoine (Grau) excusez-moi, ça relève du SCOT, ça relève de notre PLUi, ça relève de plein de documents stratégiques que nous avons, donc, forcément l'hôpital va se tourner vers nous, pour dire « *qu'est-ce que vous pensez en terme de constructibilité ? Qu'est-ce que vous pensez en terme de mobilité ?* »

Et si vous aviez bien écouté le premier propos sur les mobilités, vous auriez vu que le premier site avait l'avantage énorme d'avoir une desserte ferroviaire, TER, de grande qualité. On a abandonné ce site, l'ARS a pris une position claire, nette et précise, on veut quelque chose de plus ambitieux, on va travailler sur cette base là, et puis à la question posée « *avons-nous perdu du temps et de l'argent ?* » la réponse a été fournie devant le Conseil de l'hôpital, la réponse est NON.

Le travail continue, l'hôpital a deux sujets aujourd'hui, sur la table, il a un sujet de rétablir son équilibre financier sans lequel on ne pourra pas faire de nouvel hôpital, donc, c'est une des étapes importantes et puis bien sûr, c'est travailler sur quel est le site le plus pertinent, mais le temps n'a pas été perdu, le projet médical a bien avancé, donc, de ce côté là, n'ayez pas la moindre inquiétude, cher collègue. Ce que vous appelez un fiasco, ce sera un très bel hôpital pour La Rochelle.

**Olivier GAUVIN :** Je veux juste faire deux remarques, si vous le permettez, c'est que je ne vois en quoi des fuites dans la presse du rapport du CODEV auraient empêché quoi que ce soit, vous parlez de transparence, mais que les citoyens et les élus soient au courant de ce projet, je ne vois pas en quoi, enfin... On a l'impression qu'avec vous la concertation a priori, c'est toujours une perte de temps. Je suis désolé, mais, là, on s'aperçoit que la concertation, a priori, c'est pas une perte de temps puisqu'on vient de perdre de 5 à 7 ans.

**Jean-François FOUNTAINE :** Mais cher collègue, suivez comment on a travaillé pour trouver un lieu de gendarmerie, on travaille, on fait des propositions, la petite différence c'est que pour la gendarmerie, on va être concerné au premier plan parce que je crois qu'on va être amené à contribuer sur ce sujet là. Je crois qu'on aura la maîtrise d'œuvre.

Mais sur l'autre sujet, aucun souci pour que les collègues concernés par les différents sujets travaillent, c'est même une nécessité, quels sont les sites au terme de PLUi aujourd'hui ? Si demain, on est sur des sites qui ne sont pas constructibles, quelles seront les démarches à faire pour les rendre constructibles ? Faudra-t-il faire des DUP, c'est nous qui en avons la maîtrise, donc, cher collègue, sachez qu'ici, nous travaillons très collectivement.

**Olivier GAUVIN** : Donc, ce sera transparent, pas comme ça l'a été jusqu'à présent ?

**Jean-François FOUNTAINE** : Mais, on vient de faire un exemple sur l'eau, la transparence, c'est je dirais, une des voûtes de notre collectivité.

**Olivier GAUVIN** : Est-ce que mes collègues conseil communautaire ont été, à un moment ou à un autre...

**Jean-François FOUNTAINE** : C'EST MOI QUI DIRIGE LES TRAVAUX, SI ÇA NE VOUS ENNUIE PAS

**Olivier GAUVIN** : D'accord, mais ne parlez pas de transparence si personne dans cette assemblée n'est au courant de ce projet, qui est quand même un projet énorme.

**Jean-François FOUNTAINE** : Aujourd'hui, il n'y a pas de projet sur la table.

**Olivier GAUVIN** : D'accord, d'accord.

**Jean-François FOUNTAINE** : Une page ouverte, l'ARS qui nous dit 12ha déjà artificialisés ; si on trouve, c'est formidable, si on ne trouve pas, on va regarder d'autres pistes, mais, je vous dis à la fin du fin, c'est la direction de l'hôpital qui tient le crayon avec évidemment, le consensus de l'ARS, parce que sans financement de l'ARS, il n'y aura pas de projet.

Et une des étapes qui est celle aujourd'hui, la plus délicate sur la table, c'est que pour pouvoir financer une opération de cette ampleur, il faut le retour à l'équilibre, ce qui n'est pas le cas actuellement. La plupart des hôpitaux français, après la crise COVID sont en déséquilibre.

**Olivier GAUVIN** : Ils ont toujours été en déficit les hôpitaux français.

**Jean-François FOUNTAINE** : Absolument pas, si vous connaissiez l'hôpital de La Rochelle, je vous indiquerai qu'il a été largement positif pendant de nombreuses années.

#### **Intervention de Madame Marie LIGONNIERE – 14<sup>ème</sup> vice-présidente – Maire de Périgny**

Monsieur le Président,

Juste permettez-moi de compléter, même si mes propos a priori, le sujet qui a été évoqué là n'est pas finalement le Conseil de développement mais bien l'hôpital, j'entends, néanmoins, moi, je n'étais pas là auparavant et le document qui vous est présenté ce soir, je pense que c'était important, précisément, chacun le regarde dans le détail pour éviter ce genre d'écueil.

Je ne sais pas comment ça fonctionnait auparavant, néanmoins la charte qui vous est demandée ce soir, elle prône la transparence et la garantie, en fait, de la communication des travaux, quand je vous indique que, sur la saisine du PCAET, on envisage une présentation directement aux élus

qui ont travaillé sur le sujet et aux associations et on se doute bien de la question publique du rapport qui sera établi, de la contribution qui sera faite.

Donc, on peut aussi apprendre de ses erreurs peut-être, en tout cas, Monsieur le Président, vous m'avez confié une délégation qui va justement acter cette politique de la transparence et de l'implication citoyenne, donc, en tout cas, nous serons là pour le rappeler et en signant cette charte d'engagement, c'est vraiment un symbole qu'on donne aux citoyens qui vont s'exprimer sur des sujets qui ont été aussi délicats dans notre assemblée.

### Intervention de Monsieur Jean-Luc ALGAY, 8<sup>ème</sup> vice-président – Maire de L'Houmeau

J'ai dû m'absenter pendant quelques jours et je voyais tous les articles de presse qui passaient au fur et à mesure.

Des choses m'ont embêté fortement, m'ont chagriné et je voudrais quand même reprendre un historique, parce que moi, quand même je suis très gêné dans cette affaire quand on parle du Conseil de développement et ce que, eux, ont écrit à la presse.

Il faut savoir qu'au mandat précédent, cher Président, vous m'avez parlé des impacts économiques de cet hôpital et que s'il se déplaçait, j'ai dit oui, il faut étudier cette affaire d'un peu plus près et il est vrai aussi, qu'à l'époque, des voix se levaient pour passer de 7ha à 12 ha et qu'ils se posaient beaucoup de questions.

À l'époque, sur le mandat précédent, il n'y a eu, c'est vrai, aucune présentation d'étude que ce soit impact environnemental ou économique et moi, je n'ai eu aucun retour à ce sujet.

Sur plusieurs médias, que ce soit Sud Ouest, France Bleu, quand je regarde C17, vous avez dit que c'était le meilleur choix pour un hôpital de La Rochelle et qu'il n'y avait pas de meilleur terrain ailleurs.



Direction Générale  
Hôpitaux La Rochelle-Ré-Aunis  
Projet Nouvel Hôpital

### Provenance des patient

Données 202

28/09/2023

Territoire	File Active 2021	%	File Active 2022	%	File Active 2023	%
<b>Totaux</b>	<b>31 773</b>	<b>100%</b>	<b>33 215</b>	<b>100%</b>	<b>21 158</b>	<b>100%</b>
CHARENTE MARITIME	28 704	90%	29 854	90%	19 222	91%
Dont La ROCHELLE Agglo	16 899	53%	17 635	53%	11 015	52%
Dont LA ROCHELLE Commune	8 093	25%	8 591	26%	5 231	25%
AUTRES DEPARTEMENTS	1 277	4%	1 136	3%	594	3%
VENDEE	1 010	3%	1 164	4%	705	3%
DEUX SEVRES	496	2%	709	2%	406	2%
CHARENTE	117	0%	114	0%	84	0%
GIRONDE	64	0%	74	0%	44	0%
ETRANGER	53	0%	81	0%	58	0%
VIENNE	53	0%	83	0%	45	0%

Il faut rappeler que, quand même, quand je vois sur les articles qu'il y a plus de 75% de patients qui viennent à l'hôpital qui sont hors du périmètre de la ville de La Rochelle<sup>3</sup>.

Vous avez, à maintes reprises, dit que ce choix était validé par les instances, je me pose la question, qui sont ces instances ? On vous a cru, nous faisions confiance à notre Maire-Président.

Fini le 1<sup>er</sup> mandat, aucun débat à ce sujet et ni présentation d'étude.

Sur ce mandat, à plusieurs reprises, on vous a demandé de nous de présenter le projet de l'hôpital, c'est ce que vous avez fait par l'intermédiaire du directeur de l'hôpital, Monsieur Thépot. Ce que j'ai retenu de ce qu'il a dit, après plusieurs questions qui devaient sûrement l'agacer avec des réponses très succinctes, je reprends ses termes, qui ont choqué pas mal d'élus, « *vous, vous faites de la politique, en parlant des élus présents, et moi je prends des décisions* ». Quelles décisions ! On voit où cela a mené. Nous avons compris que la décision était prise et nous Maires, nous n'avions qu'à acquiescer. Nous n'avons jamais vu de document et ses instances indiquant que c'était le meilleur choix.

Vous nous informez<sup>4</sup>, il y a plus de 15 jours, que l'ARS avait stipulé, sur son courrier, que le choix du parc des Expos n'était pas le bon. Stupéfaction, vous voyant dire que c'est une bonne décision et un très bon choix pour le territoire. Excusez-moi, mais pendant 8 ans, j'ai dû mal comprendre ce que vous avez dit aux médias ou peut-être que c'est eux, les médias, qui ont mal retroussé vos paroles, pas vos paroles mais plutôt vos pensées.

Soit. On doit maintenant avancer, sauf que vous me posez quelques interrogations. A savoir,

- pourquoi ce revirement de votre part ?
- le Conseil de développement, par voie de presse, a émis des conclusions au mandat précédent où est stipulé que le Parc des expos, n'était pas le bon choix et s'étonne qu'il n'était pas présenté aux élus. Je vous demande si c'est vous qui avez bloqué la présentation ? Si ce n'est pas vous, qui ? Et si c'est vous, pourquoi ?

Car la situation est grave, car les élus ne peuvent prendre ou valider un projet en ayant au préalable tous les documents leur permettant de prendre la bonne décision<sup>5</sup>.

Autre chose qui m'a choqué, ce que vous dites que ça n'a rien coûté, c'est vrai qu'en prestations, il n'y a eu aucune prestation sur ce dossier<sup>6</sup> ou peut-être l'hôpital qui a commandé quelques études, mais bon, soit ; mais ce qui m'a choqué, c'est qu'il y beaucoup d'agents qui ont travaillé sur ce dossier et je pense qu'ils n'ont pas travaillé pour l'€ symbolique. Ils ont passé de nombreuses heures sur le dossier qui, de fait, a coûté au contribuable. Et, je vous le dis franchement, oui on ne doit pas s'avancer sur ce terrain, toute étude en interne ou en externe

3 Ici France Bleu 22 septembre 2023 : Une autre question se pose : celle de la proximité. Pour le maire de La Rochelle, le parc des expositions est l'endroit idéal, "placer l'hôpital derrière la gare, c'est le rapprocher des TER et des bus, on est à proximité d'un lieu de transport doux qui est vraiment intéressant". Cet argument ne tient pas aux yeux de Colcit-LR, "si on va dans le parking de l'hôpital, la plupart des plaques d'immatriculation sont des 86 ou 85, les soignants viennent en voiture pas à vélo", explique Jean Hesbert. Pour le cas des patients, le discours ne change pas, "une personne âgée ne prend pas son vélo pour aller à l'hôpital, une mère de famille avec ses enfants ne prend pas le bus".

4 Bien entendu, la presse a eu la primeur de l'information avant même les élus : point presse jeudi 5 octobre 2023 à 17 h 30 salle de la DRH ( 1<sup>er</sup> étage) de l'hôpital de La Rochelle

5 Sud Ouest 30 septembre 2022 : page 20, M. Fountaine » Sur le futur hôpital qui doit voir le jour sur le site du Parc des Expositions, [...] c'était une bonne décision. Je suis totalement contre le fait de sortir les hôpitaux des centres ; Les hôpitaux sur la rocade comme à Rochefort, c'est une idée d'il y a vingt ans » ;

6 Conseil communautaire 25 février 2021 ; Etude sur le stationnement à la charge de la ville 12 026 pour Chatelaillon 2 230 et 5 000 pour l'hôpital.

coûte de l'argent au contribuable<sup>7</sup>.

Monsieur le Président, vous êtes déroutant, chef d'entreprise et vous dites, et je suis entièrement d'accord avec vous, que nous devrions prendre le concept canadien des chefs d'entreprises et je les cite « *un échec n'est pas une fin en soi, l'essentiel, c'est de reconnaître son échec, le comprendre et savoir rebondir* » ; et là, je regrette, vous l'avez oublié, vous vous êtes recroqueillé sur vous même en rejetant la faute sur les autres et même en transformant la mauvaise nouvelle en bonne nouvelle. On n'y comprend plus rien !

Nous espérons que le futur emplacement sera collégial, les faits sont là, vous nous devez plus de transparence, vous ne voyez pas que nos relations sont tendues avec nos partenaires, vous ne prenez plus le temps ou votre directeur de cabinet, de discuter, d'échanger avec les maires. Votre groupe s'est scindé en deux, la CCI attaque le PLUi, les relations avec Excelia sont loin d'être excellentes, et les relations avec le Département sont loin d'être les meilleures.

Je vous demande un sursaut de lucidité pour apaiser cette situation et on le souhaite tous, pour les deux ans et demi qui nous restent à travailler pour l'intérêt général, que cette assemblée et que vous, vous ayez un sursaut de lucidité.

Merci

#### Réponse de Monsieur Antoine GRAU, 1<sup>er</sup> vice-président – Maire de Lagord

En général, je n'interviens pas dans ces sujets là, mais je vais enlever ma casquette d'élu et je vais prendre ma casquette professionnelle. Je pense que l'hôpital mérite plus que des effets de manches, que des petits calculs électoraux pour dans deux ans, on n'en n'est pas là. Le corps médical et le corps para médical attendent qu'on avance. On ne va pas refaire le match sans arrêt.

Tout le monde sait bien, dans toutes les collectivités que, on peut commencer par étudier un projet et puis, on change d'orientation en cours de route, c'est assez banal dans les collectivités.

Donc, ce que je dis, et vous savez bien, c'est un outil, l'hôpital, qui m'est extrêmement cher, comme à beaucoup d'autres, plus d'effet de manches, plus de « on refait le match », plus de polémiques stériles, il faut avancer et, je pense que les engagements qui ont été pris de décisions collectives et de transparence seront respectées, j'en suis certain.



<sup>7</sup> M. Thépot dit exactement le contraire de M. Fountaine : sud ouest le 13 octobre 2023 : Vous avez le sentiment d'un gâchis ? À l'hôpital, à la mairie de La Rochelle et à l'Agglo, on a consacré beaucoup d'heures de travail à ce projet. Tout n'est pas perdu, bien sûr. Mais c'est dommage d'en arriver là.